



DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
COMMUNE DE WORMHOUT

AR2024

007

**ARRETE**

**Objet : Remisage à domicile des véhicules de service**

- Le Maire de la Commune de WORMHOUT,
- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;
- Considérant que les missions de directeur des services techniques imposent régulièrement à l'agent de réaliser des déplacements, y compris en dehors de ses heures de travail.

**ARRETE :**

**ARTICLE 1 :** Monsieur **LESAFFRE Stéphane**, Directeur des Services Techniques, est autorisé à remiser son véhicule de service principal (KANGOO immatriculé ER 205 QJ) à son domicile : 149 Route de Watou – 59114 STEENVOORDE jusqu'au 31 décembre 2024.

Toutefois, la capacité de la batterie étant limitée, il convient d'accorder le remisage des véhicules suivants en cas de nécessité de charge :

- KANGOO immatriculé ER 497 QJ
- KANGOO immatriculé ER 220 QJ

**ARTICLE 2 :** L'agent doit stationner le véhicule sur un emplacement autorisé et prompt à sa sécurité, veiller à fermer le véhicule et activer les systèmes antivol, et, à dissimuler tout objet pouvant attirer l'attention. Dans ce cadre, des personnes autres que l'agent (enfants, conjoint), ne peuvent prendre place à bord du véhicule, lequel restera à la disposition de l'agent pour les besoins de la collectivité durant le temps de travail et les congés de l'agent. L'agent restera maître de son véhicule.

La méconnaissance de ces règles est susceptible d'engager la responsabilité personnelle de l'agent sauf à établir une tentative de vol avec effraction ou violences corporelles.

**ARTICLE 3 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé

- Monsieur **LESAFFRE Stéphane**

Ampliation adressée :

- A Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Dunkerque
- Aux Finances Publiques de la Ville de Dunkerque
- Au service des Ressources Humaines pour insertion au registre des arrêtés.

*Fait à Wormhout, le 11 janvier 2024*

Pour le Maire,

**CALCOEN David**

Par délégation, l'adjointe déléguée

**DEHONDT Florence**

Acte rendu exécutoire par

Dépôt en sous-préfecture le : 12 janvier 2024

Publication : 12 janvier 2024

Pour le Maire,

**CALCOEN David**

Par délégation, l'adjointe déléguée

**DEHONDT Florence**

